

N° d'inscription :	<b>FORMULAIRE DE DEMANDE DE MUTATION</b>
--------------------	--

**VOLET A : à remplir par le demandeur**

**A.1 Coordonnées et composition du ménage**

DEMANDEUR
Nom :
Prénom :
Sexe : <span style="float: right;">Masculin - Féminin</span>
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Etat civil (1) :
Nationalité (2) :
Registre national :
Profession (3) :
Handicapé : Oui - Non
Téléphone :
E-mail :
Adresse :
Rue : ..... N° : ..... Code : .....
Localité : ..... Pays : .....
Date de domiciliation : .....

CONJOINT OU COHABITANT
Nom :
Prénom :
Sexe : <span style="float: right;">Masculin - Féminin</span>
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Etat civil (1) :
Nationalité (2) :
Registre national :
Profession (3) :
Handicapé : Oui - Non
Téléphone :
E-mail :
Adresse :
Rue : ..... N° : ..... Code : .....
Localité : ..... Pays : .....
Date de domiciliation : .....

**Membres faisant partie du ménage (ne plus reprendre le candidat et le conjoint ou le cohabitant) :**

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé	
1			M F	Enfant à charge			Oui- non	
				Enfant en hébergement				
				Ascendant				Date de domiciliation
				Autre				

2	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
			M F	Enfant à charge			Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement		Date de domiciliation	
			Ascendant				
			Autre				

3	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
			M F	Enfant à charge			Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement		Date de domiciliation	
			Ascendant				
			Autre				

4	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
			M F	Enfant à charge			Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement		Date de domiciliation	
			Ascendant				
			Autre				

5	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
			M F	Enfant à charge			Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement		Date de domiciliation	
			Ascendant				
			Autre				

6	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
	Profession (3)		M F	Enfant à charge Enfant en hébergement Ascendant Autre		Date de domiciliation	Oui- non

Pour les femmes enceintes :	Date prévue pour l'accouchement (mois/année) ..... / .....
-----------------------------	---

**A.2. Raisons de la demande**

- 1. Mutation introduite pour sous-occupation du logement.
- 2. Mutation introduite en vue d'obtenir un logement proportionné, à l'exception des points 1,3 et 7.
- 3. Mutation introduite en vue de quitter un logement non proportionné attribué sur la base d'une dérogation accordée conformément à l'article 1<sup>er</sup>, 15°, alinéa 4 a) et b), et occupé depuis au moins trois ans.
- 4. Mutation introduite en vue d'aller d'un logement vers un logement spécialement conçu pour des personnes âgées de plus de 65 ans, pour des étudiants ou pour des personnes handicapées, ou inversement ;
- 5. mutation introduite en raison des revenus du ménage ;
- 6. Mutation introduite pour des raisons de convenances personnelles ;
  - a. pour des raisons d'urgence sociale ou de cohésion sociale,
  - b. afin d'obtenir un logement présentant des facilités d'accès quant à sa structure ou sa localisation pour des personnes présentant des problèmes médicaux attestés par un médecin,
- c. Autre : **détailler la raison de votre demande de transfert (à remplir obligatoirement)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**GARANTIE LOCATIVE**

**En cas de transfert, nous vous informons que vous devez constituer une nouvelle garantie locative dans son entièreté.**

- ▶ **370 euros pour les habitations « vieux conjoints » ou les studios ;**
- ▶ **570 euros pour les appartements ;**
- ▶ **770 euros pour les maisons unifamiliales.**

7. Mutation introduite afin d'obtenir un logement 2 chambres en application de l'article 1<sup>er</sup>, 15°, alinéa 1<sup>er</sup>, c).

**A.3. COMMUNES, SECTIONS DE COMMUNES AUPRES DESQUELLES LE DEMANDEUR DE MUTATION DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT**

- Soit choix général :

Demande portant sur l'ensemble des communes (si la SLSP est compétente sur le territoire de maximum 5 communes)

Demande portant sur 5 communes au minimum (à choisir par le demandeur si la SLSP est compétente sur le territoire de plus de 5 communes) :

Soit choix plus ciblé :

Demande portant sur une ou plusieurs sections de communes (au choix du demandeur) :

**VOLET B : à remplir par la société de logement qui reçoit la demande de mutation**

B.1. DATES (4)					
De dépôt	D'admission	De radiation	De refus	De confirmation	d'attribution
.../.../...	.../.../...	.../.../...	.../.../...	.../.../...	.../.../...

B.2. LE LOGEMENT REGLEMENTAIRE PROPORTIONNE A LA COMPOSITION FAMILIALE COMPORTE (5)				
1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 chambres	5 chambres
LE LOGEMENT DOIT ETRE ADAPTE (6)			OUI	NON

B.3. LE LOGEMENT ACTUELLEMENT ATTRIBUE				
1 chambre	2 chambres	3 chambres	4 chambres	5 chambres
Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :
LOGEMENT ADAPTE			Oui	NON

DEMANDE DE DEROGATION POUR URGENGE OU COHESION SOCIALES

OUI

NON

DEMANDE DE DEROGATION POUR RAISON MEDICALE

OUI

NON

B.4. VOIES DE RECOURS (7)
Le candidat locataire qui s'estime lésé par une décision de la société peut introduire une réclamation au siège de celle-ci, par envoi recommandé, dans les trente jours qui suivent la notification de la décision. A défaut de réponse dans les trente jours de la réclamation ou en cas de réclamation rejetée, le candidat locataire peut introduire un recours, par envoi recommandé, auprès de la Chambre de recours dont le siège est situé à la Société wallonne du Logement, rue de l'Ecluse 21, à 6000 Charleroi. Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : rue Lucien Namèche 54, à 5000 Namur.

Fait à ....., le .....

**Signature(s) du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :**

Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente demande et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes sur lesquelles il a posé son choix.

Le responsable du traitement est la SCRL Logis Saint-Ghislainois, dont le siège est à Saint-Ghislain, cité des Aubépines, 5

Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 08 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de demande de mutation.

(1) Indiquer :

- C pour la personne célibataire ;
- M pour la personne mariée ou cohabitant ;
- D pour la personne divorcée ;
- S pour la personne séparée ;
- V pour la personne veuve.

(2) Indiquer :

- B pour les ressortissants belges ;
- U pour les ressortissants de l'Union européenne autres que belges ;
- A pour les autres ressortissants.

(3) Indiquer :

- S s'il s'agit d'un salarié ;
- I s'il s'agit d'un indépendant
- C s'il s'agit d'une personne percevant des allocations de chômage ;
- P s'il s'agit d'une personne pensionnée ;
- MU s'il s'agit d'une personne percevant des revenus de sa mutuelle ou assimilés ;
- MI s'il s'agit d'une personne percevant le revenu d'intégration sociale.

(4) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 17 bis.

(5) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1<sup>er</sup>, 15°.

(6) Code wallon du logement et de l'Habitat durable, article 1<sup>er</sup>, 25 ° : logement dans lequel des travaux ont été effectués en vue de permettre une occupation adéquate par un ménage dont un des membres est handicapé. ménage en raison du handicap d'un de ses membres, conformément aux critères fixés par le gouvernement.

(7) Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la société wallonne du logement ou par les sociétés de logements de service publics, articles 7 à 11.

## Documents à joindre lors de l'introduction de la demande

### Documents obligatoires :

- 1) Composition de ménage (moins d'un mois) ;
- 2) Copie avertissement-extrait de rôle, exercice d'imposition 2016, revenus 2015 (si non transmis) ;
- 3) Revenus actuels les plus récents :
  - copie fiche de salaire ;
  - taux journalier chômage ;
  - taux journalier mutuelle ;
  - attestation CPAS ;
  - talons de pension des 3 derniers mois.
- 4) Attestation allocations familiales (si non transmis).

### Si nécessaire :

**Tout document probant (complément d'informations relatif à votre candidature).**

-----